



R.E.N.A.R.D.

Rassemblement pour l'Étude de la Nature et l'Aménagement de Roissy-en-Brie et son District
Association loi 1901 créée le 24 novembre 1978, siège en Mairie 77680 Roissy-en-Brie
Agréée de Jeunesse et d'Éducation Populaire sous le n° 77 JEP 03 302 R 88
Agréée de protection de l'environnement au titre de l'article L.141-1 du Code de l'Environnement
Habilité à prendre par au débat sur l'environnement pour la Région Ile-de-France dans le cadre d'instances consultatives (article L.141-3 du Code de l'Environnement)

Assemblée Générale Ordinaire du 10 mars 2018 Rapport moral et d'activités

Le président, Philippe ROY, prend la parole : voici la description et le rappel de quelques-unes des actions que nous avons menées depuis un an, pour une meilleure prise en compte de l'environnement, dans le respect de nos statuts. Ce rapport moral résume dans leurs continuités et dans leurs permanences les opérations et actions dans lesquelles nous intervenons pour l'intérêt général.

Nous avons renseigné et aidé, autant que faire se peut, les élus et les personnes qui nous ont interrogés sur des questions d'environnement (urbanisme et naturaliste...) et travaillé avec plusieurs autres associations de buts comparables.

1. Le rôle fédérateur du RENARD

1.1. Le R.E.N.A.R.D. au sein du réseau associatif francilien

Le RENARD conseille plusieurs associations, répond à leurs questions, les représente dans diverses instances. Il a des adhérents situés dans toute la Région. Il a donc un rôle fédérateur depuis la vallée du Petit-Morin jusqu'aux franges de l'agglomération de Paris, dans les départements de l'Essonne, du Val-de-Marne et de la Seine-Saint-Denis.

A ce titre il fédère les associations de l'est de la Région Ile-de-France. Quelques-unes sont d'ailleurs présentes à cette réunion.

Le R.E.N.A.R.D. est en outre membre de France Nature Environnement et du GRAINE Ile-de-France (qui est adhérent de France Nature Environnement Ile-de-France).

1.2. Les actions du RENARD

L'association n'agit pas uniquement pour les intérêts de ses membres, mais ses membres agissent pour la protection de l'environnement qui est d'intérêt général.

Il est du devoir de chacun de veiller à la sauvegarde et de contribuer à la protection de l'environnement (article L110-2 du code de l'environnement).

C'est ce pourquoi nous œuvrons ensemble toute l'année, en répondant dans la mesure du possible aux demandes qui nous parviennent, même de personnes qui ne sont pas membre actif.

1.3. Les espaces naturels de Pro Natura Ile-de-France

Nous participons aux achats de terrains naturels par Pro-Natura Ile-de-France par un modeste versement qui résulte de vos contributions.

En 2016, Pro-Natura a acquis près de 250 ha en Ile-de-France depuis sa création. Vos dons ont contribué à ces achats qui protègent des espaces naturels.

2. Les personnes travaillant au RENARD

2.1. L'animatrice « nature »

Notre salariée, Christelle PLUVINET, assure cette fonction depuis janvier 2013. Vous avez déjà participé à des sorties qu'elle a organisé. Elle vous sollicitera pour de l'aide dans la préparation des animations et pour la participation aux observations naturalistes et aux inventaires.

Elle assure à la demande des enseignants de nombreuses animations dans les écoles, sur des sujets divers comme l'eau, les espèces animales, la flore ...

Christelle intervient aussi comme formatrice sur les sujets naturalistes ou de participation aux décisions, en préparant des projections *PowerPoint* sur la flore, les batraciens, la concertation ...

2.2. Les services civiques

2.3. Agréments et volontaires en service civique

Notre agrément était valide encore en 2017. Il a fallu remplir le dossier de demande de renouvellement d'agrément pour les années 2018-2019. Les volontaires du service civique complètent aussi les actions des bénévoles de l'association, 35 h/semaine, pendant huit mois.

Nous avons demandé un volontaire pour aider Christelle pour les animations et deux volontaires pour les travaux sur l'urbanisme et l'aménagement du territoire. Nous leur donnons une gratification de l'ordre de 190 €/mois, un peu supérieure au minimum requis.

2.3.1. Présentation des actions de Laura FLOCH, service civique en charge des animations et formations nature

Laura FLOCH est en service civique « Education à l'environnement et au développement durable » de décembre 2017 à juillet 2018.

Elle participe et organise des sorties tous publics, le club nature, des animations dans les écoles, la communication autour de nos actions ... Elle participe également aux autres activités de l'association (inventaires ...).

Elle s'est beaucoup impliquée dans l'action de sauvetage des amphibiens à Croissy-Beaubourg et Sucy-en-Brie notamment par la distribution de tracts à Sucy-en-Brie et l'information du public à travers la sollicitation de 94 citoyens, j'agis pour la nature, HelloAsso ...

Elle a mis à jour le site internet et alimenté la page facebook.s

2.3.2. Présentation des actions de Manon SIREYZOL, service civique en aménagement du territoire

Manon SIREYZOL est en service civique « Aménagement du territoire et urbanisme » d'octobre 2017 à juin 2018.

Elle appuie M. ROY dans la prise en compte de l'environnement dans l'aménagement du territoire et l'urbanisme. Elle travaille notamment sur les P.L.U., les P.L.U.i., les études d'impact ainsi que les enquêtes publiques et les consultations sur les P.L.U.

Elle fait également des demandes de documents et des inventaires du petit patrimoine sur certaines communes.

Elle participe également aux autres actions de l'association : sauvetage des crapauds, inventaires, animations ...

2.4. Les stagiaires

Depuis plusieurs années nous accueillons des stagiaires en cours de formation sur l'environnement. Nous leur apportons une expérience pratique et réelle dans leur formation et ils réalisent quelques tâches utiles dans nos actions et complètent celles des bénévoles. Depuis deux ans nous devons leur verser une somme de l'ordre de 450 €/mois, dès que le stage dure plus de deux mois. C'est une somme supplémentaire à trouver.

Nous avons accueillis cette année des stagiaires afin de suivre l'action de sauvetage des amphibiens à Croissy-Beaubourg et à Sucy-en-Brie et pour réaliser des inventaires amphibiens. Un stagiaire nous a également rejoint 6 mois afin de participer à la recherche du Cuivré des marais dans la basse vallée du Grand Morin, entre Crécy-la-Chapelle et Coulommiers.

3. Les agréments

Nous sommes association agréée de protection de l'environnement depuis le 23 novembre 1982 (article L141-1 du C Env₁) et habilités à participer aux débats sur l'environnement (article L141-3 du C Env) au niveau régional depuis le 13 janvier 2013. L'agrément de protection de l'environnement (article L141-1 du C Env₁) a été renouvelé le 15 septembre 2017 et l'habilitation à participer aux débats sur l'environnement (article L141-3 du C Env) le 9 novembre 2017.

Nous sommes donc reconnus comme association représentative et pouvons ou plutôt devons de ce fait être consultés sur les projets (SCoT₂, PLU₃, etc..), si nous le demandons. Notre intérêt à agir en justice est établi par cet agrément.

Nous développons cette activité, par des formations sur l'urbanisme et l'environnement et en aidant particuliers et associations qui nous sollicitent sur des questions particulières. Mais aussi en demandant nous même à être consultés sur les PLU des communes ou des projets qui pourraient avoir des conséquences sur l'environnement.

Ces actions nécessitent votre participation. Nous vous donnerons tous les éléments pour avoir des réponses aux demandes et pour pouvoir le faire efficacement et utilement.

4. Les espèces protégées

Nous avons obtenu les autorisations nécessaires à la capture et au relâché des espèces protégées, notamment les batraciens, pour les opérations que nous menons actuellement (Crapauds de Croissy-Beaubourg et la faune du Génitoy, notamment, mais aussi les inventaires pour l'Atlas de la biodiversité du département de Seine-et-Marne sans oublier le déplacement de la colonie d'hirondelles rustiques de la ferme d'Ayau à Roissy-en-Brie).

Mais les autorisations données sont très ponctuelles et nous réalisons parfois des relevés à proximité. Nous avons fait une nouvelle demande à la fin de l'année 2017 pour avoir une autorisation globale mais le dossier n'a pas encore été traité.

5. Les animations tous publics

5.1. Formations et projections en salle

Plusieurs formations ont été réalisées en 2017 :

- Formation botanique à Saint-Augustin le 13 mai 2017. Nous avons initié une dizaine de personne à l'identification des plantes.
- Environnement, Concertation et Aménagement du territoire : le 8 octobre 2017 à Fontenay-Trésigny, le 4 novembre à Champs-sur-Marne, le 9 décembre à Chessy. Nous expliquons au public et aux responsables associatifs comment se faire entendre dans l'aménagement de sa commune.

Les communes nous ont gracieusement prêté les salles où nous avons projeté les présentations préparées par Christelle.

Des projections ont également été proposées :

- Sur le Parc Naturel de la Brie et des Deux Morin : à Chailly-en-Brie le 4 juin, au CaféAsso de Dammartin-sur-Tigeaux le 26 novembre
- Sur l'inventaire du Cuivré des Marais : à Saint-Siméon le 15 septembre, le 23 septembre à Mouroux, le 4 octobre à Saint-Cyr-sur-Morin.
- Pour la nuit de la Chouette le 11 mars au pavillon des friches, La-Queue-en-Brie.

5.2. Participations à des stands et randonnées commentées tous publics

L'association a été sollicitée pour participer à des stands lors d'évènement locaux à nationaux :

- 5 juin 2017 : « tous à la ferme », parc Hi-Han à Roissy-en-Brie
- 2 juillet 2017 : fête de l'arc boisé, La-Queue-en-Brie
- 16 septembre : alternatiba, Sénart
- 1^{er} octobre : fête des possibles, Draveil
- 10 novembre : remise des prix E3D

Notre présence permet de faire connaître l'association et de sensibiliser le public à nos actions. Nous exposons des ouvrages naturalistes, des panneaux d'affichages présentant l'association et de l'information relative à la commune ou au thème abordé, des ateliers (loupe binoculaires ...) et des jeux (reconnaissance des arbres ...).

Nous proposons également des randonnées tous publics sur différents thèmes tels que les traces et indices d'animaux, les plantes utiles et comestibles, les petites bêtes, ...

Nous avons un partenariat avec l'Agence des Espaces Verts d'Ile-de-France qui finance une série d'animations dans les forêts domaniales (forêt de Ferrières, Bois de Célie ...) et nous réalisons des animations (gratuites) dans le cadre de la 3^{ème} charte de l'Arc boisé en forêt Notre-Dame et en forêt de Grobois.

Nous prévoyons également des sorties « indépendantes » lors d'événements nationaux comme les Journées Mondiales Zones Humides qui se sont déroulées le week-end du 4 février ou la fête de la nature qui s'est déroulée du 15 au 21 mai 2017.

5.3. Le club nature

Le Club Nature se déroule tous les mercredis après-midi durant l'année scolaire, pour les enfants de 5 à 11 ans. Ces activités sont suivies par quelques enfants de communes proches. Nous devons améliorer la publicité faite sur ces animations du mercredi après-midi.

Les enfants inscrits sont de plus en plus nombreux (9 enfants en 2016) et fidèles.

Christelle a animé le Club Nature et fait découvrir le petit monde des mares, la forêt, l'environnement. Des sorties : observation d'un vieux Saule sur le bord du Mortbras, sur les traces des animaux, des bricolages pour les oiseaux, des observations sur l'étang du Coq ou dans les forêts de Notre-Dame, d'Armainvilliers et de Ferrières... ont ainsi été réalisées.

Depuis septembre, des clubs nature sont organisés pendant les vacances scolaires afin que les enfants pratiquant du sport le mercredi après-midi puissent découvrir également les activités du RENARD. Vos enfants et petits-enfants y sont les bienvenus.

6. Les animations scolaires

Avec l'aide de Laura et des bénévoles de l'association, Christelle PLUVINET assure ces animations depuis le début de l'année 2013. Avec son Master en environnement, elle va pouvoir continuer les actions d'éducation à l'environnement et les relevés naturalistes que nous réalisons depuis 1978.

Pendant cette année 2017 de nombreuses animations pour les écoles et les centres aérés ont continué à être réalisées. Ces animations d'éducation à l'environnement se sont déroulées tant en Seine-et-Marne que dans le Val-de-Marne et la Seine-Saint-Denis. Les sujets abordés ont concerné la forêt, la biodiversité, l'eau et les milieux humides, les déchets. Nous sommes régulièrement sollicités par les enseignants du primaire ou du secondaire.

Un peu plus de 40 jours d'animations ont eu lieu pour environ une 40aine d'établissements différents, écoles primaires, centre de loisirs et collèges répartis en Seine-et-Marne et dans le Val-de-Marne.

7. Nos moyens de communication

Le site : <http://www.renard-nature-environnement.fr> ; le mël : association-renard@orange.fr

Le forum : groupe-association-renard@yahoogroupes.fr
S'y inscrire : groupe-association-renard-subscribe@yahoogroupes.fr

Le Roman du R.E.N.A.R.D. envoyé et distribué (périodique à parution régulièrement aléatoire)

La page facebook : <https://www.facebook.com/AssociationRenard/?ref=bookmarks>

8. Les relevés naturalistes

Nous avons poursuivi, en groupe ou par des sorties personnelles, les relevés naturalistes, à de nombreux endroits, Ces observations enrichissent petit à petit la base de données Cettia (qui succède à Serena) que nous avons mise en place avec l'aide de NatureParif. Nous accumulons ainsi des données sur la flore et la faune présentes, qui nous permettent d'intervenir plus efficacement dans les projets d'aménagement ou de gestion.

8.1. Les inventaires à Combs-la-Ville

La commune de Combs-la-Ville nous a sollicités afin de réaliser des inventaires naturalistes sur la commune, dans le cadre de l'atlas communal de la biodiversité.

Nous avons notamment réalisé des inventaires amphibiens et chiroptères ainsi que des inventaires botaniques.

Les protocoles et modalité de réalisation ont été consignés dans une convention signée par les deux parties.

8.2. Les inventaires amphibiens

Les stagiaires ont eu comme problématique pour leur rapport la différence de peuplement amphibiens entre les mares forestières et les mares urbaines autour de Roissy-en-Brie.

Ils ont ainsi mené des inventaires par piégeage (piège d'Ortmann et recherche nocturne) dans différentes mares de Roissy-en-Brie, Pontault-Combault, Le Plessis-Tréville ou encore Ozoir-la-Ferrière.

Leurs rapports sont disponibles au local.

8.3. Les inventaires des chiroptères

Comme chaque année, des inventaires chiroptères sont organisés en juin et en septembre. Tout le monde peut participer.

- Les circuits chiroptères, dans le cadre du projet VigieChiro, nous amène à enregistrer les cris des chiroptères sur un parcours de 30 km (en voiture à vitesse constante de 25 km/h) reproduit chaque année à l'identique.
- Des points d'écoute piétons sont également organisé par exemple en forêt Notre-Dame (à l'ouvrage du moment), au parc de Rouvre à Vigneux-sur-Seine, au Bois Marbeau au Plessis-Tréville... ou sur tout site potentiellement accueillant et / ou menacé.

8.4. Les inventaires Vigie-flore

Cet inventaire botanique protocolé permet le suivi de la flore sur le temps long (une dizaine d'année pour le moment). La répétition de l'inventaire de transept situé exactement au même endroit chaque année et à la même période permet de détacher des tendances. Les données sont analysées par Tela-Botanica. Ces inventaires sont réalisés par Annick LARBOUILLAT et Christelle PLUVINET chaque année. Vous êtes tous invités à y participer.

8.5. Les inventaires à Pontault-Combault

La société Nexity nous a sollicités pour réaliser des inventaires – moyennant finance – à Pontault-Combault. Ils ont pour mission d'aménager des zones le long de la R.D.406.

Dans ce cadre seront inventoriés les amphibiens, les reptiles, la botanique, les arbres remarquables, les papillons et les odonates. Des préconisations de gestion et une expertise sur les liaisons écologiques seront aussi données.

8.6. Les inventaires au Génitoy, Bussy-Saint-Georges

La société France Pierre nous a contactés car le projet d'aménagement du Génitoy allait reprendre. Le déplacement des nids d'Hirondelles rustiques va donc avoir lieu en 2018 ainsi que des inventaires amphibiens.

9. Les sauvetages des crapauds et batraciens

9.1. Les crapauds de Croissy Beaubourg

Cette action, qui nécessite beaucoup d'investissement pour le ramassage des crapauds et leur déplacement, mais aussi pour la pose des barrières, a été reprise une fois de plus en 2017.

Nous avons de nouveau mis en évidence les endroits de passage des batraciens. Nous continuons ce travail.

Une rencontre avec la Communauté d'Agglomération Paris-Vallée de la Marne a permis de poursuivre la réflexion sur la mise en place d'un crapauduc. Mais il n'a pas été possible de réaliser les travaux durant l'hiver 2017 car les réseaux d'électricité et d'eau se trouvent sous la route et que des études supplémentaires sont nécessaires afin de connaître leur position exacte.

Nous reprenons le sauvetage des crapauds en 2018. Nous allons poursuivre les discussions pour que durant l'hiver 2018 on pose enfin le crapauduc sous l'avenue de l'Étang et une demande de subvention auprès de la Communauté d'Agglomération Paris-Vallée de la Marne sera effectuée.

9.2. Les crapauds de Sucy-en-Brie

Rue de Lésigny et rue Dauphine, entre la forêt Notre-Dame et les plans d'eau du parc des Sports a été constaté un important passage de crapauds communs, mais aussi de grenouilles, tritons et salamandres.

Des barrières ont été mises en place rue de Lésigny et ont permis de sauver plus de 500 amphibiens dont une majorité de Crapauds communs. Cependant, elles n'étaient pas suffisantes et une large majorité a été écrasée.

L'action va donc être répétée en 2018 avec plus de métrage de barrière. Nous avons besoin de volontaires pour relever les seaux et faire traverser les animaux.

Nous agissons également sur cette commune pour la protection d'une des rares stations de Crapauds calamites du département du Val de Marne dans l'écoparc de Sucy (sur l'emplacement des marais de Sucy) et la préservation de la liaison écologique vers la Marne.

10. Les tulipes de Villiers-sur-Marne

En 2016, des Tulipes sauvages (*Tulipa sylvestris*) avaient été observées dans une propriété privée à Villiers-sur-Marne, où est prévu un projet d'aménagement d'immeubles.

Le 3 mai 2017, le R.E.N.A.R.D. a signé une convention pour la protection des tulipes dans la propriété.

Les tulipes seraient déplacées dans les deux vignes du parc du Bois Saint-Denis et replantées au pied d'arbres de ce parc, avec les protections nécessaires. Le suivi des tulipes sera assuré par le RENARD. Egalement, 18 gîtes à chiroptères seront placés dans la propriété, l'ancienne réserve à eau sera aménagée sur les instructions du RENARD pour la faune sauvage (chouettes, hérissons, chauves-souris...).

11. L'Arc Boisé

Il s'agit des forêts qui comprennent la forêt Notre-Dame, et d'autres massifs boisés en Essonne et dans le Val-de-Marne.

Nous avons été présents à la Fête de l'Arc-Boisé, toute la journée du 2 juillet 2018, à La-Queue-en-Brie, en tenant un stand proposant quelques jeux sur la reconnaissance de la flore et de la faune ainsi que sur la migration des amphibiens. Nous avons proposé le même jour deux animations sur la reconnaissance des arbres.

Nous participons régulièrement aux réunions de CoSEco de la forêt Notre-Dame, aux cours desquelles existe une réelle concertation sur l'aménagement et la gestion de la forêt.

12. La continuité écologique de la Forêt Notre-Dame au Bois Saint-Martin

Une continuité écologique doit être rétablie entre la Forêt Notre-Dame et le Bois Saint-Martin, dans l'Arc Boisé du Val-de-Marne, à La Queue-en-Brie, Le Plessis-Tréville et Pontault-Combault. Nous suivons ce dossier avec les associations locales et intervenons au cours de l'élaboration ou la révision des P.L.U.

Nous avons rencontré les élus et échanger avec les services urbanisme pour la bonne prise en compte de cette liaison.

13. Le SAGE Marne-Confluence

Nous sommes membres de la CLE qui élabore le SAGE. Nous essayons d'y participer activement de manière à faire prendre en compte tous les intérêts liés à l'eau et aux milieux humides, notamment les intérêts naturalistes et de qualité de l'eau. La CLE du SAGE Marne-Confluence élabore un règlement pour la gestion de l'eau dans le bassin versant du Mortbras, du ru du Merdereau, du ru Maubuée, du ru de la Brosse, du ru de la Gondoire, du ru de Chantereine ... et de la rivière Marne. Parmi trois scénarios, c'est la démarche la plus favorable à l'eau qui a été approuvée lors de la dernière CLE, malgré plusieurs élus qui ne voulaient que soit retenu que le scénario minimum.

Le projet du SAGE a été adopté à l'unanimité par la CLE lors de la séance du 8 novembre 2017. Il a ensuite été approuvé par arrêté inter-préfectoral signé le 2 janvier 2018.

14. Le Parc Naturel de la Brie et des deux Morin

L'association RENARD s'implique dans le projet du Parc Naturel Régional de la Brie et des deux Morin. Nous participons aux réunions du SMEP¹⁴ et échangeons nos connaissances et compétences sur le sujet avec les élus, les membres du bureau et les autres associations du territoire.

Nous réalisons des sorties dans le périmètre du parc sur le patrimoine naturel (faune et flore) et culturel (l'eau dans la ville, la navigation sur le Grand Morin...) et proposons des projections-débats sur les richesses et points noirs du parc. Nous souhaitons être élus au Comité Local de Développement ainsi que dans certaines commissions thématiques.

EN 2017, nous avons engagé une stagiaire, Margaux MUNOZ, pour rechercher le Cuivré de marais, papillon protégé en Ile-de-France, et inventorié les rhopalocères d'une manière générale dans la basse vallée du Grand Morin (entre Crécy-la-Chapelle et Coulommiers).

15. Réunions publiques

De La Queue-en Brie à Saint-Cyr-sur Morin, nous avons participé à de nombreuses réunions publiques concernant des projets d'urbanisme et d'aménagement.

A ces occasions des contacts ont été pris avec d'autres associations.

Nous avons organisé des réunions publiques sur les moyens à notre disposition pour faire prendre en compte notre environnement, à Champs-sur-Marne, Chessy, Fontenay-Trésigny ...

16. Les réunions avec les administrations

Nous avons participé à plus d'une centaine de réunions - difficile de les relater toutes ici faute de temps et de place - qui permettent de faire prendre en compte les intérêts que nous poursuivons, et/ou de compléter notre formation. Votre participation est souhaitée. Vous pouvez vous proposer, nous accompagner pour vous familiariser sur les sujets traités.

17. Consultation sur les projets de PLU

Comme il a été rappelé au début de cette assemblée générale, le RENARD est association agréée de protection de l'environnement par l'Etat, au titre de l'article L141-1 du C. Env.

Cet agrément nous permet, en application des articles L121-5 et R123-16 du Code de l'Urbanisme, d'être consulté sur les projets de PLU, autant de fois que nous le demandons et en ayant copie des documents en cours de rédaction, même inachevés et à l'état de brouillons. Voici quelques-unes de nos actions dans ce domaine, pour quelques communes. Elles ont pour but de permettre à chacun de participer à la prise en compte de l'environnement.

17.1. La-Houssaye-En-Brie

Nous avons répondu à l'enquête publique sur le P.L.U. de La-Houssaye-En-Brie.

17.2. Chevry-Cossigny

Nous avons demandé à être consulté sur le P.L.U. de Chevry-Cossigny.

17.3. La Queue-en-Brie

Nous avons émis, avant l'arrêt du PLU, intervenu le 7 juillet 2016, des avis, qui ont été joints au dossier de l'enquête publique.

Le PLU étant approuvé et n'ayant pas abouti sur des sujets majeurs, nous avons formulé un recours gracieux, ainsi qu'un recours contentieux.

17.4. Pontault-Combault

Nous devons émettre un avis en tant qu'association agréée de protection de l'environnement sur le projet de PLU de Pontault-Combault le 14 mars.

18. Les enquêtes publiques

Tout le long de l'année nous avons répondu aux enquêtes publiques qui nous semblaient importantes pour la prise en compte de l'environnement. Par exemple nous avons répondu à l'enquête publique concernant un projet d'usine de méthanisation à Ussy-sur-Marne ou un autre de carrière à Ussy-sur-Marne.

Nous avons été plusieurs à participer aux rédactions des réponses et nous avons renseigné les personnes du public qui nous sollicitaient. Notre site internet informe des enquêtes publiques et met à la disposition de tous les documents que nous recevons, ainsi que nos réponses et les rapports et conclusions des commissaires-enquêteur.

19. Les recours gracieux, les actions en Justice

19.1. Les recours gracieux déposés

20/02/2018	Permis SAS Salamandre (038)	Contentieux à déposer avant le 20/06/2018
------------	-----------------------------	---

19.2. Les recours gracieux à former

06/02/2018	Permis SAS Salamandre (055)	À former avant le 06/04/2018
------------	-----------------------------	------------------------------

19.3. Les recours contentieux déposés

27/05/2017	Permis de construire Sofibus à Sucy-en-Brie, sur zone humide et milieux naturels accueillant des espèces protégées (Sofibus)	En cours d'instruction
05/07/2017	Modification simplifiée du PLU de Grisy-Suisnes	Mémoire en défense de la commune le 1er mars 2018.
05/03/2018	PC Cogédim à Vigneux-sur-Seine	En cours d'instruction. Déferé du préfet le 1er mars 2018.

19.4. Les actions en justice administrative terminées

CAA	Renvoi de la DUP du Bois Saint-Martin par le Conseil d'Etat	Annulation définitive en 2017
CAA	Annulation du PLU de Férolles-Attilly (appel du rejet)	Rejet fin 2017
TA	Annulation du PLU d'Ozoir-la-Ferrière	Annulé le 02/02/2018
CAA	Permis de construire en secteur inondable à Esbly	Rejet le 24/11/2017 par le TA en appel le 23/02/2018

19.5. Les actions en justice en cours

CAA et PC	P.O.S. de Pommeuse et PC quartier intergénérationnel	Déposé le 06/01/2017, audience le 15 mars 2018.
TA	Permis de construire de la plaine de l'Andouille à Férolles-Attilly	Annulé le 20/10/2017 appel du condamné à traiter.
TA	D.U.P. de la Z.A.C. Notre-Dame à La Queue-en-Brie	Déposé le 18/02/2014
TA	Annulation du PLU de La Queue-en-Brie	Déposé le 24/09/2017
TA	PLU de Roissy-en-Brie (modification)	Déposé le 10/12/2017
TA	Parking de la Brosse en zone N à Ferrières	Mémoire de la commune du 1er mars 2018
TA	Défrichement de la ZAC Notre-Dame	Dépôt le 18/01/2018

19.6. Les actions en justice à déposer

CAA	Annulation du PLU de Lésigny	Rejet par le TA le 23/02/2018, dépôt avant le 23/04/2018
TA	PC rue du Chemin Vert (PC 94 060 17N1010)	dépôt avant le 25 mars 2018
TA	Permis de lotir la Prairie aux moutons à Pontcarré	Recours en intervention

19.7. Les actions en justice pénale en cours

TGI	Défrichement sans autorisation rue Jean-Cocteau à Pontault-Combault.	Dépôt le 25/11/2014
TGI	Remblais en E.B.C. à la Marsaudière à Chevry-Cossigny et Ozoir-la-Ferrière.	Dépôt le 23/09/2011
TGI	Déchets à Pontault-Combault, rue Jean Cocteau.	Dépôt le 28/07/2006
TGI	Plainte pénale pour construction sans permis de construire à Pontault-Combault, rue Jean Cocteau	Déposée le 25/11/2014

20. Réunions du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration que vous avez élu l'année dernière s'est réuni plusieurs fois pour prendre les décisions qui ont permis au RENARD de réaliser les actions et activités qui viennent de vous être présentées.

21. Les lettres et demandes

Il paraît évident qu'on ne peut obtenir de réponse sans faire de lettre (ou de courriel) de demande. Encore faut-il savoir comment les rédiger pour être certain d'avoir des réponses. Il suffit de vous proposer et nous vous expliquerons comment faire les bonnes rédactions.

22. Conclusions

Cet exposé ne peut être qu'un bref rappel de nos activités et actions principales. Le temps manque pour les détailler toutes. Les activités et actions réalisées cette année 2017 ont concerné les buts principaux que nous nous sommes fixés dans nos statuts, notamment, et sans ordre de préférence :

- Les réunions, les enquêtes publiques et les actions en justice ;
- Les formations aux débats publics ou naturalistes
- Les actions et relevés naturalistes ;
- Les animations nature et l'éducation à l'environnement.

Cet ensemble d'interventions que nous vous relatons de manière assez complète à l'occasion de l'Assemblée Générale est une présentation fidèle des activités que nous réalisons et auxquelles nous participons régulièrement dans notre district.

Quelqu'un aurait-il des questions ou souhaiterait-il avoir des précisions sur les sujets présentés dans ce rapport moral, ou d'autres ? Après quelques échanges, personne ne posant plus de question, le rapport moral des activités et actions de l'année 2017, jusqu'à la présente AG du 10 mars 2018, est soumis au vote des adhérents et adopté à l'unanimité des membres actifs présents.

Le Président, Philippe ROY

